

**ACCORD GENERAL SUR LE
COMMERCE DES SERVICES**

GATS/SC/72
15 avril 1994
(94-1069)

ROUMANIE

Liste d'engagements spécifiques

(Seul le texte anglais fait foi)

ROUMANIE - LISTE D'ENGAGEMENTS SPECIFIQUES

Modèle de fourniture:		1) Fourniture transfrontières	2) Consor'tation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur		Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels	
I. ENGAGEMENTS HORIZONTAUX					
TOUS LES SECTEURS INCLUS DANS CETTE LISTE					
a) Possession de terrains		3).4) Les personnes physiques qui n'ont pas la citoyenneté roumaine et ne résident pas en Roumanie ainsi que les personnes morales qui n'ont pas la nationalité roumaine ni leur siège en Roumanie ne peuvent acquérir de terrains de quelque sorte que ce soit moyennant des contrats entre vifs	3) L'administrateur exclusif ou le président du conseil d'administration, ainsi que la moitié des administrateurs, des sociétés commerciales doivent avoir la citoyenneté roumaine, sauf autre stipulation du contrat ou des statuts de la société. La majorité des vérificateurs des comptes des sociétés commerciales ou de leurs mandataires doivent avoir la citoyenneté roumaine.		
b) Législation des sociétés commerciales					

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés		Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
c) Participation d'investisseurs étrangers dans la privatisation des sociétés commerciales ¹	Non consolidé		Non consolidé	
d) Présence de personnel	4) Non consolidé sauf pour ce qui concerne l'entrée et le séjour temporaire en Roumanie des personnes physiques exerçant des fonctions de direction ou d'experts ² indispensables pour la gestion de l'investissement étranger	4) Non consolidé sauf pour ce qui concerne l'entrée et le séjour temporaire en Roumanie des personnes physiques exerçant des fonctions de direction ou d'experts ² indispensables pour la gestion de l'investissement étranger	4) Néant sauf pour les catégories de personnes physiques indiquées dans la colonne "accès aux marchés"	

1 Trente pour cent du capital des sociétés commerciales d'Etat ont été distribués gratuitement à des citoyens roumains sous la forme de "certificats de propriété" qui ne peuvent être cédés à des personnes physiques ou morales étrangères.

Les 70 pour cent restants du capital de ces sociétés sont offerts sur le marché.

Dans le cadre de la privatisation, les investisseurs étrangers peuvent acheter des actifs et des parts *je* sociétés commerciales. Les personnes physiques et morales roumaines ont la priorité à cet égard. Quand les privatisations s'effectuent selon la méthode dite MEBO (Management-Employee-Buy-Out), le droit d'acquérir la propriété d'une société commerciale est réservé à ses employés.

2 Les personnes physiques exerçant des fonctions de direction sont celles qui ont l'instruction supérieure voulue et qui, dans une organisation, ont pour mission de gérer cette organisation ou l'un de ses départements ou de ses divisions.

Les personnes physiques qui travaillent en qualité d'experts sont celles qui ont des titres universitaires dans la spécialité des postes qu'elles occupent.

ROUMANIE (suite)

Modes de fourniture:		1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur		Limitations concernant l'accès aux marchés		Limitations concernant le traitement national	
II. ENGAGEMENTS SECTORIELS*					
1. SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES					
A. Services professionnels					
a) Services juridiques (861)		1) Néant	1) Néant	2) Néant	
		2) Néant			
		3) Non consolidé	3) Non consolidé	4) Non consolidé	
		4) Non consolidé			
d) et g) Services d'architecture et d'aménagement urbain (8671-8674)		1) Néant	1) Néant	2) Néant	
		2) Néant			
		3) Néant	3) Néant	4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
		4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

* Les engagements sont en général classés conformément à la Classification sectorielle des services (document GATT MTN.GNS/W/126 du 10 juillet 1991). La concordance avec la Classification centrale des produits publiée en 1991 par l'ONU, qui figure entre parenthèses, n'est donnée qu'à titre indicatif.

ROUMANIE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
e) Services d'ingénierie:				
Services de conseils et de consultations en matière d'ingénierie (86721)	1) Néant	1) Néant	2) Néant	3) Néant
	2) Néant			
	3) Néant			
	4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
Services d'établissement de plans techniques pour les installations mécaniques et électriques des bâtiments (86723)	1) Néant	1) Néant	2) Néant	3) Néant
	2) Néant			
	3) Néant			
	4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
B. <u>Services informatiques et services connexes</u>				
a) Services de consultations en matière d'installation des matériels informatiques (841)	1) Néant	1) Néant	2) Néant	3) Néant
	2) Néant			
	3) Néant			

ROUMANIE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
b) Services de conception et de réalisation de logiciels (842)	4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant	1) Néant
c) Services de traitement et d'entrée des données (843)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
d) Services de base de données (844)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"

ROUMANIE (suite)

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national				Engagements additionnels
		1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques	
d) et e) Services informatiques faisant partie intégrante de la prestation de services d'autres catégories (845 + 849)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux."	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néar: sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"				
F. Autres services fournis aux entreprises						
c) et d) Services de conseil en gestion et services connexes aux services de consultations en matière de gestion (865 + 866)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"				

ROUMANIE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national		
2. SERVICES DE COMMUNICATION				
C. Services de télécommunication à valeur ajoutée (sauf téléphone, télégraphe, télecopie)				
D) Services de télecopie	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
H) Courrier électronique	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés				Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
i) Audiomesagerie téléphonique	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux."			
j) Services directs de recherche d'informations permanente et de serveur de bases de données	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux."			
k) Echange électronique de données (EDI)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux."			

ROUMANIE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
i) Services à valeur ajoutée/améliorées de télécopie	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"			
m) Conversion de codes et de protocoles	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
n) Services de traitement direct de l'information et/ou de données (y compris traitement transactionnel)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
3. SERVICES DE CONSTRUCTION			
A. Travaux de construction de bâtiments (512)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé* 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
B. Travaux de construction d'ouvrages de génie civil (ponts, routes, etc.) (513)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé* 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
C. Assemblage et construction d'ouvrages préfabriqués et travaux de pose d'installations (514 + 516)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant	1) Non consolidé* 2) Néant 3) Néant	

* Non consolidé parce que techniquement impraticable.

ROUMANIE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés		Limitations concernant le traitement national	
	4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
D. Travaux d'achèvement et de finition des bâtiments (17)	1) Non consolidé		1) Non consolidé*	
	2) Néant		2) Néant	
	3) Néant		3) Néant	
	4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

* Non consolidé parce que techniquement impraticable.

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels	
4. SERVICES DE DISTRIBUTION (sauf, dans le cas des sous-secteurs énumérés ci-après, les services de distribution d'armes, de munitions, d'explosifs, de stupéfiants et de médicaments contenant des stupéfiants, de produits du tabac et de papier à cigarettes, d'alcools et de spiritueux)				
A. Services de courrage (621)			1) Néant	
	1) Néant		2) Néant	
	2) Néant		3) Néant	
	3) Néant		4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
B. Services de commerce de gros (622)			1) Néant	1) Néant
	1) Néant		2) Néant	2) Néant

ROUMANIE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
C. Services de commerce de détail (631 + 632)	3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
D. Autres services	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
6. SERVICES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT				

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
7. SERVICES FINANCIERS				
A. Services d'assurance et services connexes				
a) Services d'assurance-vie (8121)	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) La création de sociétés à participation étrangère n'est autorisée qu'en association avec des personnes morales ou physiques roumaines</p> <p>Les représentants des sociétés étrangères et des associations d'assureurs étrangers n'ont le droit de conclure des contrats d'assurance qu'avec des personnes physiques ou morales étrangères</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>

ROUMANIE (suite)

Mode de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national		
				Engagements additionnels
b) Services d'assurance autre que sur la vie (8129)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) La création de sociétés à participation étrangère n'est autorisée qu'en association avec des personnes morales ou physiques roumaines	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant		
	Les représentants des sociétés étrangères et des associations d'assureurs étrangers n'ont le droit de conclure des contrats d'assurance qu'avec des personnes physiques ou morales étrangères et pour des objets leur appartenant			
c) Services de réassurance et de rétrocession (8129)	4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux".	4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
	1) Néant 2) Néant 3) La création de sociétés à participation étrangère n'est autorisée qu'en association avec des personnes morales ou physiques roumaines	1) Néant 2) Néant 3) Néant		
	4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux".	4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		

ROUMANIE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
d) Services auxiliaires de l'assurance (y compris les services de courtage et d'agence) (8140)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) La création d' ^e sociétés et d' ^e agences d'intérimation à participation étrangère n'est autorisée qu'en association avec des personnes morales ou physiques roumaines	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Néant		Les agences d'intérimation ne sont pas autorisées à conclure des contrats d'assurance pour le compte de compagnies d'assurances étrangères avec des personnes physiques ou morales roumaines ou portant sur des objets qui leur appartiennent Les représentants des compagnies d'assurances étrangères et des associations d'assureurs étrangers n'ont le droit de conclure que les contrats d'assurance ci-après: a) contrats d'assurance et de réassurance conclus avec des personnes physiques ou morales étrangères ou portant sur des objets leur appartenant;

ROUMANIE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels	
B. Services bancaires et autres services financiers (à l'exclusion de l'assurance)	<p>b) contrats de réassurance avec des compagnies d'assurance et des compagnies de réassurance roumaines.</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
a) Acceptation de dépôts et d'autres fonds remboursables du public (8115-8119)	<p>1) Néant</p> <p>2) L'ouverture de comptes et l'utilisation de devises étrangères à l'étranger par des personnes physiques ou morales roumaines ne sont autorisées qu'avec l'accord préalable de la Banque nationale de Roumanie</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p>	3) Néant	4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"
b) Prêts de toute nature (8113)	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p>		<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p>	

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Présence de personnes physiques
d) Tous services de règlement et de transferts monétaires (81339)	<p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Autorisé exclusivement par l'entremise d'une banque résidente</p> <p>2) L'ouverture de comptes et l'utilisation de devises étrangères à l'étranger par des personnes physiques ou morales roumaines ne sont autorisées qu'avec l'accord préalable de la Banque nationale de Roumanie</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p> <p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>Engagements additionnels</p>
e) Garanties et engagements (8199)	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	<p>1) Néant</p> <p>2) Néant</p> <p>3) Néant</p> <p>4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"</p>	

ROUMANIE (suite)

Modèle de fourniture:		1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur		Limitations concernant l'accès aux marchés		Limitations concernant le traitement national	
				Engagements additionnels	
h) Courtage monétaire (81339)	1)	Néant	1)	Néant	
	2)	Néant	2)	Néant	
	3)	Néant	3)	Néant	
	4)	Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	3)	Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
k) Services de consultations et autres services auxiliaires (8131)	1)	Néant	1)	Néant	
	2)	Néant	2)	Néant	
	3)	Néant	3)	Néant	
	4)	Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	4)	Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
Informations supplémentaires pour les besoins de la transparence et éclaircissement:					
Des mesures "prudentielles" spéciales sont appliquées aux établissements financiers afin de protéger les investisseurs et les déposants ainsi que d'assurer la stabilité du système financier. La création et l'activité de sociétés bancaires sont soumises à l'autorisation de la Banque nationale de Roumanie. Aucune restriction n'est imposée à l'établissement d'une banque étrangère en Roumanie, autre que le respect des mesures "prudentielles" instaurées par la Banque nationale de Roumanie. Après l'établissement d'une présence commerciale, les établissements financiers doivent effectuer leurs transactions avec les résidents dans la seule monnaie nationale de Roumanie.					

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
	Engagements additionnels			
9. SERVICES RELATIFS AU TOURISME ET AUX VOYAGES¹				
A. <u>Hôtellerie et restauration</u> (641-643)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé* 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		
B. et C. <u>Services d'agences de voyages,</u> <u>d'organisateurs touristiques et de guides touristiques</u> (7471-7472)	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"		

* Non consolidé: parce que techniquement impraticable.

¹ Y compris les hôtels et restaurants, les agences de voyages et organisateurs touristiques, les activités récréatives et culturelles (musées, monuments et réserves naturelles).

ROUMANIE (suite)

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
11. SERVICES DE TRANSPORT				
C. Services de transports aériens				
d) Entretien et réparation d'aéronefs (8868)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Autorisation obligatoire de la Régie roumaine de l'aéronautique 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Non consolidé 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	
Vente et commercialisation de services de transports aériens	1) Néant 2) Néant 3) Non consolidé 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Non consolidé 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	1) Néant 2) Néant 3) Non consolidé 4) Néant sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"	

* Non consolidé parce que techniquement impraticable.

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés			
	Limitations concernant le traitement national			
Services informatiques de réservation	1) Néant 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"			
F. Services de transports routiers	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"			
a) et b) Transports de voyageurs et de marchandises (7121, 7122, 7123, sauf services de cabotage)	1) Non consolidé 2) Néant 3) Néant 4) Non consolidé sauf comme indiqué sous "Engagements horizontaux"			